

GHARDAIA, DÉVELOPPEMENT DE LA RÉGION D'EL-MENEEA

2,9 milliards DA pour la mise à niveau

S'inscrivant dans le cadre d'un programme complémentaire, cette enveloppe sera consacrée à la viabilisation, l'amélioration des accès aux quartiers, l'extension, la réhabilitation des réseaux divers et le renforcement de l'éclairage public.

PAR BOUZIANE MEHDI

Le ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Ville a alloué une enveloppe de 2,9 milliards de dinars pour la mise à niveau de la région d'El-Meneaa, au sud de la wilaya de Ghardaïa, a annoncé le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUC) de la wilaya.

S'inscrivant dans le cadre d'un programme complémentaire, cette enveloppe sera consacrée à la viabilisation, à l'amélioration des accès aux quartiers, à l'extension et à la réhabilitation des réseaux divers et au renforcement de l'éclairage public, a expliqué Mokhtar Merrad à l'APS, soulignant que pas moins de 65 sites se trouvant sur le territoire des deux communes de la circonscription d'El-Meneaa seront touchés par les travaux d'amélioration urbaine notamment l'éclairage public, la voirie, les réseaux d'alimentation en eau potable et d'assainissement.

Un intérêt particulier sera accordé au



nouveau pôle urbain de Hassi-El-Garaa qui s'étend sur plus de 600 hectares pour sa viabilisation en créant 53 km de voirie, 15 km de réseau d'assainissement et 18 km d'AEP, a fait savoir l'APS, ajoutant que ce programme de mise à niveau de la région d'El-Meneaa prévoit également la restructuration des quartiers sous-équipés, leur équipement, la mise à niveau des anciens quartiers et l'extension du périmètre urbain ainsi que l'aménagement

des grands axes de la ville et le renforcement et la réalisation de routes reliant les quartiers.

Ces actions de réaménagement de l'espace urbanistique d'El-Meneaa visent essentiellement à repositionner cette ville dans une région en plein essor, à valoriser ses potentialités agricoles, touristiques et historiques ainsi que l'amélioration des conditions de vie des habitants.

B. M.

NOURI A PROCÉDÉ, HIER, À
L'INSTALLATION DU COMITÉ NATIONAL
CLIMAT

**Un front commun
contre le changement
climatique**

En tout et pour tout, neuf départements ministériels sont concernés par la problématique de la lutte contre le changement climatique. Un comité présidé par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, et regroupant tous les secteurs concernés, est appelé à élaborer une stratégie nationale de lutte contre ce phénomène. De par son appartenance à une région fortement vulnérable, par rapport aux changements climatiques, l'Algérie doit impérativement s'engager, dès maintenant, dans la bataille de ce phénomène qui présente une sérieuse menace sur son développement. Les inondations, ayant touché la commune de Bab-el-Oued et le chef-lieu de la wilaya de Ghardaïa, respectivement en 2001 et 2013, et ayant fait des centaines de victimes, rappellent et interpellent les pouvoirs publics, afin de prendre les mesures nécessaires pour faire face à toute éventualité. L'Algérie a décidé de prendre le problème à bras le corps. Comme première étape, Abdelouahab Nouri, ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, a procédé, hier, à l'installation du Comité national climat, dont il est président. Un comité composé de neuf membres représentant huit départements ministériels et un représentant du Conseil national économique et social (Cnes). La situation est plus que préoccupante aux yeux du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement. Conscient des effets des changements climatiques sur la croissance économique de l'Algérie, sur son développement, sur sa sécurité et potentiellement sur sa stabilité, le gouvernement compte mettre en place toute une stratégie pour se mettre à l'abri de ces effets. Dans un discours empreint d'alarmisme prononcé devant les membres du Comité national climat, Abdelouahab Nouri a insisté sur l'impératif de l'implication de tous les secteurs pour la réussite d'une telle stratégie. Tout le monde doit apporter sa pierre à l'édifice. Neuf secteurs sont mobilisés pour un front commun contre le réchauffement climatique. «Est-il nécessaire de rappeler que la question des changements climatiques est une question éminemment intersectorielle, elle exige et requiert, de plus, grande coordination entre les secteurs», a-t-il dit, à ce sujet. Nouri a préconisé l'intégration de la dimension changement climatique dans le processus de planification des différents secteurs. Une intégration qui devrait être systématisée, compte tenu de leurs effets sur l'économie, a-t-il ajouté. Cette coordination doit se manifester, a-t-il poursuivi, dans la planification, la mobilisation financière et dans la mise en œuvre opérationnelle des actions visant à lutter contre ce phénomène. «Ce qui permettra de prendre les mesures d'adaptation les plus pertinentes, en considérant nos ressources financières limitées dans une conjoncture de plus en plus difficile», a-t-il souligné. Pour lui, la marge de manœuvre de l'Algérie est «faible» et ses vulnérabilités exigent une approche «pragmatique». L'installation de ce comité était une occasion pour le ministre d'insister sur l'importance de la préparation de la participation algérienne à la 21^e Conférence des parties de la Ccnucc (COP 21), qui se tiendra du 30 novembre au 11 décembre 2015 à Paris, à travers notamment l'élaboration de la contribution de l'Algérie à cette conférence mondiale. Ce document fera l'objet d'une communication qui sera présentée au Conseil du gouvernement pour adoption, a-t-il expliqué. C'est dans ce sens que le ministère des Ressources en eau et de l'Environnement organisera, mardi prochain, une rencontre nationale de concertation et de dialogue avec les parties prenantes sur la contribution de l'Algérie à la COP21. Cette concertation sera engagée avec les représentants institutionnels, les acteurs économiques, les représentants des associations socioprofessionnelles et ceux de la société civile, les experts et universitaires, ainsi que les médias.

Hacène Nait Amara

MOSTAGANEM

Création prochaine de trois zones d'activité à Hassiane

Le tissu industriel sera renforcé prochainement dans la wilaya de Mostaganem par la création de trois zones d'activité dans la commune de Hassiane sur une surface globale de 60 hectares, a indiqué, avant-hier, la direction de l'industrie et des mines. Une fois opérationnelles au deuxième semestre 2015, ces zones accueilliront 50 unités industrielles dans différentes activités, à l'instar de l'agroalimentaire, de la

chimie, des matériaux de construction, des services et autres, qui généreront 1 200 emplois, a-t-on souligné. Une opération d'aménagement des trois zones est inscrite à ce titre et permettra la pose de réseaux d'AEP, d'électricité, de gaz, de téléphone et d'assainissement ainsi que la réalisation des voies et l'éclairage public. Ces espaces s'ajoutent au parc industriel de la zone d'El-Bordjia, située dans la même collectivité locale sur

une surface de 200 ha et qui enregistre actuellement une opération d'aménagement des réseaux divers, des routes, de l'éclairage public et autres.

La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de huit zones d'activité dans les communes de Fornaka, Sayada, Bouguirat, Aïn-Tédelès, Sidi-Ali, Mesra, Khadra et Mazaghran occupant une surface globale de 200 hectares, selon la même source.

Mostaganem Trois zones d'activité prévues à Hassiane

Le tissu industriel sera renforcé prochainement dans la wilaya de Mostaganem par la création de trois zones d'activité dans la commune de Hassiane sur une surface globale de 60 hectares, a-t-on appris lundi de la direction de l'industrie et des mines. Une fois opérationnelles au deuxième semestre 2015, ces zones accueilleront 50 unités industrielles dans différentes activités, à l'instar de l'agroalimentaire, de la chimie, des matériaux de construction, des services et autres, qui généreront 1 200 emplois, a-t-on souligné. Une opération d'aménagement des trois zones est inscrite à ce titre et permettra la pose de réseaux d'AEP, d'électricité, de gaz, de téléphone et d'assainissement ainsi que la réalisation des voies et l'éclairage public. Ces espaces s'ajoutent au parc industriel de la zone d'El Bordjia, située dans la même collectivité locale, sur une surface de 200 ha et qui enregistre actuellement une opération d'aménagement des réseaux divers, des routes, de l'éclairage public et autres. La wilaya de Mostaganem dispose actuellement de huit zones d'activité dans les communes de Fornaka, Sayada, Bouguirat, Aïn Tedlès, Sidi Ali, Mesra, Khadra et Mazaghran, occupant une surface globale de 200 hectares, selon la même source.

CONVENTION CADRE DES NATIONS UNIES SUR LES CHANGEMENTS CLIMATIQUES

Un comité national pour l'élaboration de la contribution de l'Algérie

En prévision de la 21^e conférence des parties de la Convention cadre des Nations unies sur les changements climatiques (COP) qui aura lieu à Paris du 30 novembre au 11 décembre, un rendez-vous décisif qui réunira pour la première fois 46.000 participants, un comité national climat a été installé, hier, par le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelouaheb Nouri. Ce comité interministériel devra se pencher dès aujourd'hui sur la question des changements climatiques d'autant que le dernier délai fixé pour la remise de la contribution nationale au niveau de COP est fixé au 15 septembre. Composé de huit membres représentant les ministères des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, de l'Intérieur et des Collectivités locales, de l'Industrie et des Mines, de l'Energie, de l'Agriculture et du Développement rural, de l'Education nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique ainsi que du Conseil national économique et social, le comité sera chargé du suivi du dossier des changements climatiques. Abdelouaheb Nouri, président du comité, a souligné que «pour être au rendez-vous, l'ensemble des membres du comité, chacun en ce qui le concerne et dans le cadre d'une démarche concertée, devra s'employer et s'investir pour que cette contribution puisse être élaborée et transmise dans les délais requis. Elle sera présentée en Conseil de



Photo : Fouad S.

gouvernement pour adoption». A cette occasion, il a annoncé l'organisation d'une rencontre nationale de concertation et de dialogue avec les parties prenantes sur la contribution de l'Algérie, prévue le 28 juillet. Cette concertation sera, selon lui, engagée avec les représentants institutionnels, les acteurs économiques et les représentants des associations socioprofessionnelles et ceux de la société civile, les experts et les universitaires algériens. «Nous devons non seulement nous préparer à

faire face aux effets des changements climatiques sur nos écosystèmes, mais nous devons aussi apprécier à leur juste valeur, et dès maintenant, les implications économiques, financières, sociales, d'un nouveau régime climatique contraignant attendu à Paris en décembre prochain et nous devons considérer que notre marge de manœuvre est faible et nos vulnérabilités exigent de nous une approche pragmatique», a-t-il rappelé. La question des changements climatiques exige «la plus grande coordination entre les secteurs». Une coordination qui doit se manifester aussi bien dans la planification et la mobilisation financière que dans la mise en œuvre opérationnelle des actions nécessaires «pour permettre à notre pays de faire face aux effets négatifs de ce phénomène et en même temps, de prendre les mesures d'adaptation les plus pertinentes en considérant nos ressources financières limitées dans une conjoncture de plus en plus difficile». Interpellé lors d'un point de presse sur la situation du littoral, le ministre a souligné que la situation est loin d'être satisfaisante, affirmant qu'«il y a complicité de plusieurs parties». Il a fait savoir que l'Algérie s'est engagée à ce qu'il n'y ait plus de rejet d'eaux usées en mer d'ici à 2020. Pour ce qui est du problème de l'extraction de sable des oueds, il a indiqué que son règlement incombe aux autorités locales.

■ Wassila Ould Hamouda